



Le réseau Capella donne une seconde vie à ses tablettes en les offrant à l'association Goupil

Valentina ARISTIZABAL RAMIREZ
Chargee De Projet Com

À l'occasion de la Journée mondiale du recyclage et de la Journée de nettoyage numérique, le réseau Capella met en avant une action récemment menée en faveur du réemploi : le don de 30 tablettes à l'association Goupil. Une initiative qui illustre l'engagement du réseau en matière de numérique responsable et d'inclusion.

Dans le cadre de la transition vers le logiciel ERP Proginov, le **réseau Capella** poursuit la modernisation de ses outils. À ce jour, sept sociétés utilisent déjà le logiciel au quotidien, la SAF restant le dernier site à basculer.

Pour accompagner cette évolution, les commerciaux ont été équipés de portables tactiles. Leurs anciennes tablettes, ne sont donc plus nécessaires.

Plutôt que de les stocker ou de les recycler via la filière classique, **le réseau a fait le choix du réemploi solidaire.**

✨ **C'est ainsi que 30 tablettes ont été remises à l'association Goupil, par Katell Thomas, responsable QHSE et RSE du réseau Capella.** ✨

Une action qui s'inscrit pleinement dans les enjeux du réemploi numérique, au cœur des problématiques environnementales et sociales actuelles.

GOUPIL : lutter contre la fracture numérique par le réemploi

Depuis 2017, l'association Goupil, basée à Morlaix, œuvre pour réduire la fracture numérique.

Elle récupère des ordinateurs et tablettes réformés auprès d'entreprises et de collectivités, puis les fait **reconditionner localement**, au sein du chantier d'insertion numérique **La Capsule – ULAMIR**.

Ses missions sont multiples :

donner une seconde vie aux équipements électroniques,
proposer des formations au numérique, du niveau débutant à avancé,
accompagner toute personne en difficulté d'accès ou de maîtrise des outils informatiques,
favoriser l'autonomie numérique des publics fragiles.


L'association fait partie du réseau **OGO – Ordi Grand Ouest**, tête de réseau régionale dédiée au réemploi et à l'inclusion numérique.

Pourquoi le réemploi numérique est indispensable ?

Les impacts environnementaux du numérique sont considérables. Selon l'ADEME (janvier 2025) :

le numérique représente 4,4 % de l'empreinte carbone de la France,
17,8 MtCO₂ sont émises chaque année pour la fabrication des équipements,
117 millions de tonnes de ressources sont nécessaires chaque année pour produire ces appareils.

Dans ce contexte, le réemploi et le reconditionnement sont les premiers leviers pour réduire l'impact du numérique, avant même le recyclage.

 Cette initiative reflète concrètement les valeurs RSE portées par l'ensemble du Groupe et confirme l'engagement du réseau Capella en faveur d'un **numérique plus durable, plus inclusif et plus respectueux de l'environnement.** 